



Assemblée plénière
du 18 et 19 décembre 2014

Amendements

Groupe Europe Ecologie

Les amendements déposés par le groupe des élu-es EELV proposent globalement :
 - une baisse de la section Investissement de 8 018 000€ en AP et 8 191 000€ en CP
 - une hausse de la section Fonctionnement de 165 000€ en AE et 1 435 000€ en CP

Section d'investissement

Amendement n° 1 au chapitre 903 :

Rapporteur : Guilhem LATRUBESSE

Reconduire la section investissement du budget 2014 qui était de 8 347 000€ en AP et de somme de 9 915 000€ en CP en affectant 982 000€ supplémentaire en AP et 2 825 000€ supplémentaire en CP.

Culture et patrimoine	BP 2015 présenté		Proposition EELV	
	AP	CP	AP	CP
	7 365 000	7 090 000	8 347 000	9 915 000

Tout d'abord, la **culture en Midi-Pyrénées, c'est 35 000 emplois** : des artistes, des techniciens, des animateurs, etc.

La culture en Midi-Pyrénées, c'est **l'attractivité de nos territoires** tant pour le tourisme que pour le développement local, l'enracinement de nos entreprises

Cité dans un rapport de l'Inspection Général des Affaires Culturelles fin 2013, la région Centre précisait que « le développement culturel est une source de plus-value pour la société toute entière [...], il est aussi source de plus-value dans tous les secteurs de l'économie : un effet levier sur le P.I.B. et l'emploi, une matière première pour la créativité économique et un formidable outil de promotion pour le développement touristique ».

Pour la construction de notre budget, la culture ne peut pas être une variable d'ajustement.

Nous souhaitons que la **région maintienne son niveau d'investissement** dans le spectacle vivant, la production audiovisuelle, mais aussi pour nos monuments, nos musées, notre patrimoine matériel et immatériel.

Pour l'aménagement culturel de proximité, nous proposons de financer un **appel à projet pour des manifestations culturelles de taille moyenne**, sur le fonctionnement. Ces appels à projet

fonctionnent bien dans d'autres services (Midi-Pyrénées pour tous sur le handicap) ou dans d'autres régions (Total Festum en Languedoc-Roussillon). Des critères de mutualisation, d'implication sur un territoire à l'année, de pérennité d'emploi sont à définir.

Je voudrai conclure que la culture, surtout en temps de crise, c'est ce qui permet de **créer du lien entre les femmes et les hommes de notre région**, c'est ce qui nous rassemble.

Dans une période où le rejet de l'autre tend à progresser, il est d'autant plus urgent de valoriser la richesse culturelle de notre région.

« **Si vous trouvez que la culture coûte cher, essayez l'ignorance** » nous disait Abraham Lincoln. Je vous laisse donc faire votre propre choix.

POUR : 23 ; CONTRE : 64 ; ABSTENTION : 1 ; NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Amendement n° 2 au chapitre 907 :

Rapporteur : François CALVET

Retirer la somme de 400 000 € en AP et 300 000 € en CP sur la ligne des crédits relatifs aux investissements « Hydraulique»

Agriculture et agro-alimentaire	BP 2015 présenté		Proposition EELV	
	AP	CP	AP	CP
Hydraulique	1 400 000	1 300 000	1 000 000	1 000 000

Nous proposons de conserver 1 million d'euro pour financer les petites retenues collinaires, les actions en faveur d'une gestion économe et pour l'entretien des réseaux existants.

Nous devons nous désengager du financement des grandes réserves en eau destinées à l'irrigation.

8 projets de barrage ont été identifiés par le Plan de Gestion des Etiages de l'Adour. Nous avons déjà commencé à financer une étude foncière pour le barrage de LOUET. Ce barrage aurait une capacité de 5,3 Millions de M3, soit 3 fois le projet de Sivens !

Si nous voulons maintenir le bon état des eaux et les débits d'étiage, tout en répondant à tous les besoins de manière équitable et équilibrée, dans un contexte climatique plus contraint, il est urgent d'accélérer le changement des pratiques et des systèmes de production. C'est là que nos efforts doivent porter et non sur des projets de barrages.

POUR : 18 ; CONTRE : 68 ; ABSTENTION : 1 ; NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Amendement n°3 au chapitre 908 :

Rapporteur : François SIMON

- Retirer la somme de 2 316 000€ en CP sur la ligne des crédits relatifs à la « Ligne à grande vitesse Bordeaux-Toulouse»
- Retirer la somme de 8 500 000€ en AP et 8 300 000€ en CP sur la ligne des crédits relatifs à la « Ligne à grande vitesse Tours-Bordeaux »
- Retirer la somme de 100 000€ en AP et 100 000 en CP sur la ligne des crédits relatifs aux investissements « Aéroport Hélistation »

Infrastructures et transports	BP 2015 présenté		Proposition EELV	
	AP	CP	AP	CP
LGV «Bordeaux-Toulouse»	0	2 316 000	0	0
LGV «Tours-Bordeaux	8 500 000	8 300 000	0	0
Aéroport Hélistation	152 000	152 000	0	0

POUR : 19 ; CONTRE : 70 ; ABSTENTION : 0 ; NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Section de fonctionnement :

Amendement n°4 au chapitre 932 :

Rapporteur : François SIMON

Affecter la somme supplémentaire de 100 000€ en AE et 100 000€ en CP sur la ligne des crédits relatifs aux « Lycées Repas Produits Bio »

Education	BP 2015 présenté		Proposition EELV	
	AE	CP	AE	CP
Lycées repas produits bio	1 500 000	1 000 000	1 600 000	1 100 000

Monsieur le Président,

notre groupe propose d'affecter la somme supplémentaire de 100 000€ en AE et en CP sur la ligne Lycées Repas Produits Bio.

Notre objectif est de donner plus de sens au programme LABEL ATTITUDE.

Le pourcentage d'aliment d'origine « BIO et LOCAL » reste faible dans l'alimentation des lycéen-ne-s et apprenti-e-s et dans les restaurants gérés par la Région. La ligne budgétaire est affectée dans sa quasi-totalité aux lycées mais faiblement utilisée ensuite.

La Région Midi-Pyrénées doit s'engager à développer la part des produits « Bio et Locaux » dans les Lycées, les centres d'apprentissage et les restaurants qu'elle gère.

Au sein des Lycées, il est indispensable de renforcer un dispositif d'accompagnement à l'attention des lycéens et lycéennes, ainsi que les apprenti-es mais également auprès des agents régionaux du service de restauration des Lycées et CFA ainsi que les agents gestionnaires dans leur politique d'achat.

Les équipes pédagogiques doivent être accompagnées sur des projets d'éducation au développement durable lié à l'alimentation bio et local.

Il nous semble intéressant également de développer un partenariat avec le Rectorat pour faciliter la mise en œuvre de cette action, formalisé par une convention bilatérale.

Nous devons impulser une nouvelle dynamique, nous savons Monsieur le Président que vous partagez cette volonté.

Je vous remercie.

POUR : 19 ; CONTRE : 65 ; ABSTENTION : 4 ; NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Amendement n°5 au chapitre 933 :

Rapporteur : François SIMON

- Affecter la somme supplémentaire de 1 800 000€ en AE et 1 850 000€ en CP sur la ligne des crédits relatifs aux «Groupements employeurs associatifs»

Sport et Vie associative	BP 2015 présenté		Proposition EELV	
	AE	CP	AE	CP
Groupements employeurs associatifs	200 000	150 000	2 000 000	2 000 000

Monsieur le Président, notre groupe propose d'affecter la somme supplémentaire de 1 800 000€ en AE et 1 850 000€ en CP sur la ligne Groupement Employeurs associatifs.

Monsieur le Président, mes chers collègues. Le monde associatif de Midi-Pyrénées n'échappe pas aux difficultés que nous connaissons tous et toutes. Aujourd'hui il est important de soutenir ses structures garantes d'un fort lien social, créatrices d'emplois, espace d'inventivité. De nombreuses associations ont besoin d'un soutien pour consolider leurs emplois et préparer également les nombreux départs à la retraite qui s'annoncent notamment dans des postes de cadres.

Vous avez initié le dispositif des emplois associatifs mutualisés qui a permis de créer de l'emploi, de développer des projets eux-mêmes créateurs en cascade d'autres emplois. Ce dispositif a été arrêté. Nous avons régulièrement rappelé la nécessité de poursuivre un soutien aux associations notamment pour consolider des emplois.

L'aide que vous mettez en place pour soutenir le développement et la consolidation de groupements d'employeurs associatifs va dans le bon sens. Toutefois notre groupe pense qu'elle est sous-doté au regard des besoins exprimés sur les territoires et par le monde associatif.

Nous proposons donc une augmentation de cette ligne en AE et en CP.

De plus, nous souhaitons que ce dispositif s'inscrive dans une logique pluriannuelle.

Je vous remercie.

POUR : 20 ; CONTRE : 57 ; ABSTENTION : 10 ; NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Amendement n° 6 au chapitre 933 :

Rapporteur : Guilhem LATRUBESSE

Reconduire la section fonctionnement du budget 2014 qui était de 15 498 000€ en AE et de 15 664 000€ en CP en affectant 730 000€ supplémentaires en AE et 731 000€ supplémentaires en CP.

Culture et patrimoine	BP 2015 présenté		Proposition EELV	
	AE	CP	AE	CP
	14 768 000	14 933 000	15 498 000	15 664 000

POUR : 22 ; CONTRE : 63 ; ABSTENTION : 1 ; NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Amendement n° 7 au chapitre 933 :

Rapporteur : Guilhem LATRUBESSE

Créer une nouvelle ligne budgétaire d'un dispositif d'appel à projets pour un soutien à des manifestations culturelles intermédiaires en affectant la somme de 730 000€ en AE et 731 000€ en CP

	Proposition EELV	
Culture et patrimoine	AE	CP
Manifestations culturelles intermédiaires	730 000	731 000

POUR : 22 ; CONTRE : 63 ; ABSTENTION : 2 ; NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Amendement n°8 au chapitre 938 :

Rapporteur : François CALVET

- Retirer la somme de 2 160 000€ en AE et 519 000€ en CP sur la ligne des crédits relatifs à « l'OSP Castres-Rodez »
- Retirer la somme de 575 000€ en CP sur la ligne des crédits relatifs à « l'OSP Tarbes »
- Retirer la somme de 205 000€ en AE et de 52 000€ en CP sur la ligne des crédits relatifs à « l'OSP Brive Souillac »

Infrastructures et transports	BP 2015 présenté		Proposition EELV	
	AE	CP	AE	CP
OSP Castres/Rodez	2 160 000	519 000	0	0
OSP Tarbes	0	575 000	0	0
OSP Brive Souillac	205 000	52 000	0	0

Si nous globalisons les compensations financières que la région apporte aux 3 OSP (Castres, Rodez et Tarbes) ce sont plusieurs millions d'euros qui sont affectées chaque année.

Nous sommes tous conscients

- o des difficultés financières que notre région traverse,
- o de l'obligation de mettre en place des transports économes en GES, et en carburants fossiles,
- o de la demande en transport public de nos concitoyens,

Nous proposons de supprimer le financement de ces OSP.

C'est au travers du plan rail, que nous devons exercer notre compétence en matière de transport.

POUR : 16 ; CONTRE : 69 ; ABSTENTION : 0 ; NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Amendement n° 9 au chapitre 939 :

Rapporteur : François CALVET

- Retirer la somme de 100 000€ en AE et 100 000€ sur la ligne des crédits relatifs à la « Marque Sud-Ouest »

Agriculture et agro-alimentaire	BP 2015 présenté		Proposition EELV	
	AE	CP	AE	CP
Marque Sud-Ouest	300 000	300 000	200 000	200 000

En effet, dans un an, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon fusionnerons.

Nous devons définir les objectifs de développement durable de production et de consommation locale de produits de qualité avec près de 200 SIQO et l'AB.

Il faudrait en 2015 se préparer à cela. Car nos productions sont complémentaires et il est indispensable de préserver ces productions et tous les producteurs, qui ont construit de longue date, sur leurs territoires des dynamiques remarquables.

Nous devons aussi les accompagner dans des démarches de sortie de l'utilisation des pesticides et des OGM.

Nous proposons donc qu'en 2015, les activités liées à la marque Sud-Ouest, dont nous ne connaissons pas le devenir, soient réduites en conséquence.

POUR : 18 ; CONTRE : 66 ; ABSTENTION : 3 ; NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Amendement n° 10 au Rapport N° 14/AP/12.21

Rapport annuel sur la politique d'information et de communication de la Région Midi-Pyrénées pour l'année 2014

Rapporteur : Gérard ONESTA

Budget de la communication inscrit dans le cadre d'une commission sectorielle

Exposé des motifs :

La Direction de la Communication a fait l'objet en 2014 d'une réorganisation importante, intégrant « en son sein le service en charge des manifestations, du protocole et de la banque de données ainsi que le service des relations extérieures » (Rapport annuel). Elle est dotée d'un budget, met en place des actions, des outils, des dispositifs. Elle doit par conséquent être considérée comme une politique à part entière de notre Conseil Régional. La perspective d'une future grande Région doit nous amener à repenser notre fonctionnement, à le remettre à plat, à le faire évoluer.

Dans un souci de transparence, d'information, mais également du contrôle de la dépense publique que les citoyens expriment de plus en plus, le Groupe Europe Ecologie demande que le budget de la communication soit examiné et discuté dans le cadre d'une commission sectorielle, telle la Commission 3, dont l'intitulé pourrait évoluer à terme vers une Commission « Evaluation, prospective, concertation citoyenne et communication ».

Page 101

Remplacer dans le troisième paragraphe :

« ARTICLE UNIQUE » par « ARTICLE UN »

Ajouter :

« ARTICLE DEUX : Les orientations de la politique de communication du Conseil Régional, son budget et les rapports afférents sont examinés par la Commission Sectorielle « Evaluation, Prospective et Concertation Citoyenne » »

Amendement n° 11 au Rapport N° 14/AP/12.03

Vote des taux de la fiscalité régionale indirecte pour l'exercice 2015 (Cartes grises, Permis de conduire)

Rapporteur : Elie BRUGAROLAS

- Remplacer :

« Je vous propose de laisser inchangé le tarif régional de la carte grise, soit 34€ par cheval fiscal. »

Par :

« *Je vous propose d'augmenter le tarif régional de la carte grise de 1€, ce qui le fait passer à 35€ par cheval fiscal. »*

- Modifier l'ARTICLE UN :

« *ARTICLE UN : le tarif de la taxe sur la délivrance des certificats d'immatriculation est augmenté de 1€ et passe à 35€ le cheval fiscal en 2015 »*